



L'ESTOUBLONNAIS



► L'Edito du Maire CAROLE TOUSSAINT

Chères Estoublonaises et Estoublonnais,
Depuis le 1er septembre, nous sommes rentrés dans
une période particulière pour notre commune,
puisque les élections municipales approchent.
Conformément aux règles qui encadrent la
communication publique en période pré-électorale,
cette édition de l'Estoublonnais se concentrera ex-
clusivement sur l'actualité locale, les informations
pratiques et la vie quotidienne de notre territoire.
Mon édito sera par conséquent plus court et plus
neutre qu'ordinairement.

Vous y trouverez, comme à son habitude, des articles sur les services municipaux, la vie associative, ainsi que les rendez-vous qui rythmeront les prochaines semaines.

Notre volonté est de continuer à vous informer de manière claire, utile et transparente, en restant fidèles à l'esprit de ce journal communal : être un lien de proximité et de convivialité.

Nous vous remercions de votre fidélité à cette publication et vous souhaitons une bonne lecture.

▼ Du côté de la commune

ELECTIONS MUNICIPALES



15 et 22 mars
2026

A propos des prochaines élections municipales des 15 mars et 22 mars 2026... une grande réforme du mode de scrutin : la proportionnalité à deux tours avec présentation de listes paritaires.

Elles auront lieu le **dimanche 15 mars** pour le premier tour et le **dimanche 22 mars** pour le deuxième tour.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 6 février 2026 à l'exception des inscriptions dérogatoires, ouvertes jusqu'au 5 mars.

Le panachage qui consiste à rayer ou ajouter librement des

noms sur le bulletin de vote n'est plus possible.

Seront considérés comme nuls :

- les bulletins qui ne sont pas conformes aux dispositions légales du Code électoral (par exemple s'ils contiennent le nom ou la photo d'une personne qui n'est pas candidate) ;
- les bulletins qui comportent « une modification de l'ordre de présentation des candidats » ;
- les bulletins imprimés qui comportent une mention manuscrite.

Seront considérés comme valides :

- les circulaires utilisées comme bulletin : autrement dit, les professions de foi ;
- les bulletins rédigés à la main : un électeur peut donc recopier sur papier libre la liste et la glisser dans l'urne – à condition que cette liste contienne le nom de tous les candidats dans le bon ordre.

OCTOBRE ROSE

Octobre Rose est le mois consacré à la sensibilisation de chaque femme au dépistage du cancer du sein.

La prévention et la lutte contre cette maladie continuent effectivement chaque année afin de réduire les risques de mortalité.

La commune d'Estoublon s'allie comme chaque année à cette action.

Samedi 18 Octobre aura lieu la marche contre le cancer du sein

De la place Pierre Foray, chemin des Papillons, passerelle de la Délasse, retour par le chemin des Treilles et route de Saint Jurs.

Cette marche est ouverte à tous et de tous niveaux : chacun marche à son rythme ! Elle sera suivie d'un gouter ainsi que d'un moment de détente. Un petit madison ça vous dit ?

Portez quelque chose de rose : vêtement, accessoire cheveux... Une urne sera à votre disposition sur la place afin de recueillir les dons pour la recherche sur le cancer du sein.



TRAVAUX

Un banc rouge pour sensibiliser aux violences faites aux femmes



Un nouveau banc rouge vient d'être installé à côté de l'arrêt de bus. Ce geste symbolique s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de prévention des violences faites aux femmes.

Le rouge, couleur de l'alerte et du sang versé, rappelle la gravité de ce fléau encore trop présent dans nos sociétés. Chaque banc rouge est à la fois un lieu de mémoire pour les victimes et un espace de dialogue pour éveiller les consciences et encourager la solidarité.

À travers cette initiative, la commune souhaite :

- rappeler que les violences faites aux femmes ne doivent jamais être tolérées ;
- inviter chacun(e) à rompre le silence et à soutenir les victimes ;
- promouvoir une culture de respect et d'égalité.

En cas de danger ou de besoin, des dispositifs existent :

- le 3919 (numéro national d'écoute, anonyme et gratuit),
- la gendarmerie ou la police (17),
- les associations locales d'aide aux victimes.

Ce banc rouge est bien plus qu'un simple mobilier urbain : il est un appel collectif à la vigilance et à l'action.

D'autres mobiliers urbains ont été installés par les services techniques :

■ Des chaises et des bancs au boulodrome.

Que nous avons dû momentanément retirer puisque nous avons malheureusement constaté la disparition d'une chaise dès le lendemain. Nous finalisons le marquage et étudions un système d'accroche et le mobilier sera réinstallé prochainement.



■ De nouvelles tables de pique-nique pour petits et grands au jardin d'enfants.



■ La société MTP Valla Demichelis procède actuellement à la rénovation du lavoir place Lazare Settimelli, qui avait subi des dommages par suite d'un choc avec un camion. Les employés communaux procèderont prochainement aux finitions : peinture et crépis.

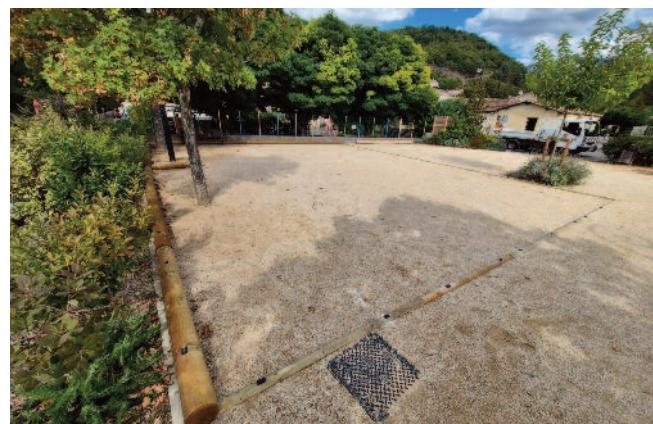


AVANT



APRES

■ Thomas et Stéphane ont également aménagé une partie de la place Pierre Foray afin de permettre aux amateurs de boules de s'y retrouver pour des parties conviviales.



Samedi 6 Décembre 2025

Le Marché de Noël organisé par le comité des Fêtes se tiendra ce jour-là sur la place Pierre Foray.
14h30 : séance de cinéma offerte par la mairie et gouter pour le Noël des enfants de la vallée.
18h : Début des illuminations de la place Foray suivi d'un feu d'artifice (report du 13 juillet).

ACTIVITÉS SÉNIORS

Calendrier des activités 4e semestre 2025

Toutes les activités se déroulent à la salle du presbytère bas (salle Michelle Aubert Meny) le jeudi après-midi :

- 14h-17h pour les jeux de société
- 15h-16h pour la gym

Jeudi 2 octobre 15h-16h : gym douce

Jeudi 9 octobre 14h-17h : atelier séniors (jeux de société, de cartes, tricot, papotage)

Jeudi 16 octobre 15h-16h : gym douce

Jeudi 6 novembre 15h-16h : gym douce

Jeudi 13 novembre 14h-17h : atelier séniors

Jeudi 20 novembre 15h-16h : gym douce

Jeudi 27 novembre 14h-17h : atelier séniors

Jeudi 4 décembre 15h-16h : gym douce

Jeudi 10 décembre 14h-17h : atelier séniors

Repas de Noël des séniors

Le repas de Noël est prévu le 18 décembre 2025.

C'est toujours un moment de convivialité et de partage.

Il faut avoir 65 ans (ou plus) et habiter Estoublon. Si votre conjoint n'a pas encore atteint les 65 printemps il peut s'inscrire aussi si nous n'avons pas atteint notre capacité d'accueil.

Vous pouvez vous inscrire lors des ateliers-jeux de société séniors ou directement auprès de Madame Claude Becquet 06 78 26 16 15

MUTUELLE COMMUNALE

Rencontre avec la Mutuelle de France Alpes du Sud

Vous n'avez pas de mutuelle ? Vous avez des questions sur votre contrat ? Vous souhaitez faire le point sur vos garanties santé ou explorer de nouvelles offres ? **Profitez de la venue de la Mutuelle de France Alpes du Sud à Estoublon les 17 et 24 octobre 2025** - Salle Michelle Aubert-Meny - Presbytère bas. Une conseillère sera présente pour vous informer, vous conseiller et répondre à toutes vos questions.

Petit rappel : une mutuelle communale est une complémentaire santé proposée aux habitants grâce à un partenariat entre la mairie et une mutuelle. But : offrir une mutuelle à tarif négocié et accessible.

La commune n'intervient pas : elle ne paie rien et n'assure aucun remboursement.

• **Fonctionnement** : chaque habitant adhère librement et paie directement sa cotisation à la mutuelle.

• **Avantages** : tarifs réduits, pas de questionnaire médical, garanties adaptées.

• **Limite** : reste entièrement à la charge de l'adhérent, et les garanties dépendent du contrat choisi par la mairie.

En résumé : la commune facilite l'accès à une mutuelle, mais elle n'en finance ni les cotisations ni les remboursements et n'a pas accès à vos données personnelles.

RAPPEL DES OBLIGATIONS

DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE DES PROPRIÉTAIRES (OU LOCATAIRES) RIVERAINS



Les propriétaires (ou locataires) riverains ont l'obligation d'élaguer ou de couper régulièrement les haies des limites des voies publiques ou privées, en laissant une hauteur maximum de 2 mètres, de manière à ce qu'elles ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisations (intersection comprise) (*article 671 du Code Civil*). Par ailleurs, les haies ne doivent pas pousser à moins de deux mètres du domaine public (voiries) (*article R 116-2-5° du Code de la voirie routière*) sous peine d'une amende de 1500 euros (*article R. 116-2 du Code de la voirie routière*).

Dates préconisées pour la taille

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits pour les agriculteurs du 15 mars au 16 août. Les particuliers ont le droit de tailler toute l'année mais sont invités à privilégier la saison automnale et en particulier les mois de novembre et de décembre.





A partir du 02/10	Reprise des activités séniors les jeudis
18 octobre	Marche rose, RDV à 14h sur la place Pierre Foray
31 octobre	Défilé d'Halloween à partir de 15h30 - Estoublon en Fête
Mi novembre	Atelier attrape rêve - Marque-pages
6 décembre	Marché de noël, cinéma, lancement des illuminations de Noël et feu d'artifice
18 décembre	Repas pour les séniors, animation musicale en cours de finalisation

▼ Du côté des associations

ASC ESTOUBLON



Succès pour Tiramisu à Estoublon !

Merci à la compagnie Tiramisu qui a su faire rire et chanter un public bondé et généreux ce 19 juillet 2025 à l'amphithéâtre d'Estoublon. Cette année, c'est *Mystère sur le grand canal* qui a redoré le blason de La Commedia dell'arte : quiproquos, running gag, musique, danse, chant, tout y est !

Notre village résiste en effet au conformisme et propose chaque année des spectacles décalés de qualité, menés par des troupes d'amateurs ou de professionnels engagés dans la diffusion de l'art indépendant. Soutenons la création artistique libre ! A très bientôt, sur les planches et sous le chapiteau...

ESTOUBLON EN FÊTE

Chers villageois et chères villageoises, Encore une fois, la fête du village fut marquée par une belle participation de votre part et pour cela un grand merci à vous tous et à vous toutes ! Cette année ce n'était pas 2 mais 3 jours de fête qui ont pu être organisés grâce au soutien de notre municipalité. Il est important pour moi et pour toute l'équipe de mettre en avant ces personnes qui contribuent à la réussite de nos événements.

Il est également primordial pour moi de mettre en valeur mes petites fourmis qui ont pris de leurs temps précieux pour aider à l'installation et au bon déroulement de notre fête.

Un immense MERCI !

En ce qui concerne cette fin d'année 2025, 2 dates à retenir :

■ **Le vendredi 31 octobre** à partir de 15h30 pour le traditionnel défilé d'Halloween. Nos petits monstres déambuleront dans les rues du village avec leurs paniers et



viendront toquer chez vous en vous lançant la bien connue réplique "Des bonbons ou un sort". On compte sur vous pour les régaler.

■ **Le samedi 6 décembre** pour une nouvelle édition du marché de Noël dès 14h jusqu'à 18h suivi du lancement des illuminations de Noël et du feu d'artifice.

En attendant de vous retrouver, très belle fin d'année à tous. Et n'oubliez pas... Ceux qui ne font rien ne se trompent jamais.

RELAXATION ET MÉDITATION

Comme l'an dernier, Christine Lambert-Amet, psychologue, vous propose un **cours hebdomadaire de relaxation et méditation** sous réserve d'au moins 8 inscriptions. Jour et horaire seront à convenir avec le groupe.

Merci de vous faire connaître au 06 33 14 56 11

ASSOCIATION POINTS À LA LIGNE



Reprise de l'atelier Tricot/Crochet organisé par l'association Points à la ligne les **samedis de 14h à 17h** salle du presbytère haut : le **27 Septembre**, les **11 et 25 Octobre**, les **15 et 29 Novembre** et le **13 Décembre**.

LES VALETS DE CHŒUR - BILAN DE LA SAISON 2025

Les Valets de chœur dirigés par Nicole Olivier ont à nouveau programmé sept concerts en 2025. Le concert annuel en l'église d'Estoublon a été programmé le samedi 30 août à 18h. Le concert a été suivi d'un buffet dans la salle haute du Presbytère où les Valets de Chœur ont l'habitude de répéter le vendredi tous les quinze jours, en présence de Madame BECQUET, adjointe au Maire d'Estoublon.

Le weekend du 5 et 6 octobre 2024, les Valets de Chœur ont enregistré comme prévu leur deuxième CD à Auzet. En décembre 2024, le groupe a été à nouveau sollicité par l'association « les Amarines » pour chanter dans l'église millénaire Saint Julien d'Aubignosc. La recette a été reversée à l'association hôte.

De nouveaux chants ont été ajoutés au répertoire comme « Mignonne allons voir si la rose » d'après le poème de Ronsard, « Les Saltimbanques » sur un poème de Guillaume Apollinaire, « La Carita » de Dominico Cimarosa, « Carnevale Venezia » de Rossini. Exceptionnellement, les Valets de Chœur qui ont l'habitude de faire une pause es-

tivale, ont accepté de participer au 22e festival « Swing in the Mountains » à Chantemerle - Saint Chaffrey le dimanche 10 août 2025. Ce fut pour eux une expérience enrichissante, dans une ambiance chaleureuse.

La saison s'est donc déroulée comme prévu avec les concerts suivants :

- **Vendredi 13 décembre 2024**, concert à l'église de Saint Julien d'AUBIGNOSC au profit de l'association « les Amarines »
- **Samedi 3 Mai 2025**, concert à l'église Saint Barthélémy du CHAFFAUT au profit de l'association RREC d'Espinouse.
- **Dimanche 22 juin 2025**, participation au concert du Chœur Départemental des Alpes de Haute Provence à l'église Saint Laurent de MEZEL
- **Jeudi 26 juin 2025**, concert des Valets de Chœur dans le cadre du 11e festival « Poésies et Chansons Française au pays des Lavandes » à l'église Saint Blaise de VALENSOLE
- **Dimanche 10 août 2025**, Concert d'ouverture du 22e festival « Swing in the Mountains » à la salle du Serre d'Angle à CHANTEMERLE (Serre Chevalier)
- **Samedi 30 août 2025**, concert annuel à l'église Saint Pierre - Notre Dame d'ESTOUBLON.
- **Samedi 20 septembre 2025** concert à la salle des fêtes de BRAUX, au profit de l'association PETRA AURA.

A venir :

- **Dimanche 12 Octobre 2025**, concert commun avec le Cœur de l'Olivier dirigé par Nicole Olivier à l'Eglise des Sieyes de DIGNE-LES-BAINS

Les répétitions reprendront le vendredi 12 septembre à raison d'une tous les quinze jours, avec de nouveaux chants au répertoire.

Pour vous tenir informés sur leurs activités les Valets de Chœur vous convient à aller sur leur site internet : <https://04valetsdechoeur-66.websel.net/>



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Être en bonne santé commence par une nourriture saine !

Nous avons la chance d'avoir à Estoublon un marché de producteurs et d'artisans locaux **tous les vendredis de 16h à 18h**.

Merci à l'association les paniers Terr'asse d'être présente toutes les semaines et de nous proposer légumes et fruits de saison, viande ovine, miel, huile d'olive, fromage, pâtisseries traditionnelles et pâtisseries qui nous emmènent en voyage, fromages et

yaourts de brebis, articles en tissus fait main...

Depuis cet été nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles exposantes estoublonnaises : Adeline notre maraîchère bio et Valérie avec ses objets cousus main, sans oublier Marie-Ange et ses produits laitiers du Brusquet. Merci à l'association les paniers Terr'asse de participer activement à l'animation du village :

- Assiettes gourmandes lors de la fête votive.

• Marché nocturne.

Le planning des animations pour la fin de l'année est en cours de finalisation et vous sera communiqué ultérieurement.

Et pour la deuxième année, l'association les Paniers Terr'asse a pu occuper un stand à la foire de la Lavande fin août à Digne les Bains, financé par la commune, ce qui leur a permis d'accroître leur visibilité et mettre en avant notre marché hebdomadaire.



• **PERMANENCES DU MAIRE**

Uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat

• **MAIRIE**

04 92 34 40 87

mairie.estoublon@orange.fr
Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

• **Agence Postale Communale**

Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

Levée du courrier

Semaine 12h30 / Samedi 11h15

• **Collecte encombrants PAA (Provence Alpes Agglomération à Digne-Les-Bains)**

Prise de RDV au 04 92 32 05 05

• **Ouverture Déchetterie PAA**

Mardi 13h30-17h / Jeudi 14h-17h / Samedi 9h-11h

• **Permanence Eau/Assainissement PAA**

04 92 30 58 40 avec un service d'astreinte 24h/24 et 7j/7

eau@provencealpesagglo.fr

ASSOCIATION MARQUE-PAGES

A la guitare Eddie et à la voix Pascale, un super moment avec pas moins d'une trentaine de chansons françaises. Merci à eux pour cette belle présentation et au public présent, peu nombreux, mais très enthousiastes.

Un atelier *Attrape Rêve* vous sera proposé mi Novembre 2025. Pour ce faire nous sommes à la recherche d'armatures en fer de vieil abat-jour, si vous avez cela au fond de vos caves ou greniers nous sommes preneurs, contacter le 06 28 32 54 90. Merci.

Bientôt l'affiche arrive.

N'oubliez pas, c'est simple pour participer à nos ateliers, qui sont, nous le rappelons, gratuits, vous devez être adhérents et à jour de votre cotisation. Rien de plus simple vous venez nous voir soit le mercredi après-midi de 15h à 17h soit le samedi matin de 9h00 à 12h00.

À très vite pour une belle après-midi créative.

L'équipe Marque Pages.



Bibliothèque MARQUE-PAGES



- **Mercredi : 15h-17h**
- **Samedi : 9h-12h**

▼ Du côté de l'intercommunalité

SIVU DE L'ÉCOLE DE LA VOIE ROMAINE



Pour cette nouvelle rentrée scolaire, 62 enfants sont inscrits à l'école intercommunale de Bras d'ase, dont 22 d'Estoublon.

PROVENCE ALPES AGGLOMERATION

Mise en œuvre d'un nouveau service public de covoiturage du quotidien, "Provence Alpes Covoiturage".

provence alpes covoiturage

Inconnus au départ, copilotes en chemin !

REJOIGNEZ PROVENCE ALPES COVOITURAGE
Le réflexe malin pour vos trajets quotidiens :
Économique, simple, local.

provence alpes covoiturage

ALP Provence Alpes Covoiturage 2025

provence alpes covoiturage

VOUS EFFECTUÉZ RÉGULIÈREMENT LES MÊMES TRAJETS ?
Avec Provence Alpes Covoiturage, partagez-les simplement, économisez et réduisez votre impact.

Idéal pour le quotidien : travail, courses, activités... Un service accessible à tous, pour des trajets jusqu'à 80 km.

Vous êtes conducteur ?
• Publiez vos trajets à l'avance (pas besoin de tout ressaisir chaque jour)
• Recevez automatiquement des demandes
• Gagnez au moins 2 € par passager à chaque trajet

Vous êtes passager ?
• Réservez un trajet en quelques clics
• Payez 0,50 € jusqu'à 30 km, puis 0,10 €/km au-delà
• Pratique, économique, sans engagement

Comment ça fonctionne ?
1. Téléchargez l'application Karos (disponible sur Google Play et App Store)
2. Créez votre compte
3. Renseignez vos horaires et votre destination (travail ou occasionnelle)
4. C'est parti ! Covoitez en toute simplicité

Pourquoi choisir Provence Alpes Covoiturage ?
Simple • Convivial • Local • Économique • Écologique
Partagez vos trajets et changez la mobilité sur votre territoire !

Provence Alpes Covoiturage un service opéré par

ALP Provence Alpes Covoiturage 2025

Disponible sur l'application mobile de l'opérateur KAROS, "Provence Alpes Covoiturage" met en relation au quotidien des conducteurs et des passagers qui réalisent des trajets similaires.

Les trajets réalisés grâce à "Provence Alpes Covoiturage" sont co-financés par Provence-Alpes Agglomération afin d'encourager cette pratique. Les conducteurs perçoivent ainsi 2 € par trajet et par passager pour les trajets de moins de 20 kms (puis 0,10 € par km). Les passagers paient 0,50 € pour les trajets de moins de 30 kms (puis 0,10 € par km). La différence est prise en charge par Provence-Alpes Agglomération.

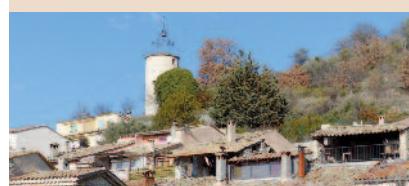
Ce service public de covoiturage contribue à compléter et diversifier l'offre de mobilité sur le territoire, à baisser nos émissions de gaz à effet de serre, à mieux desservir les zones d'activité et les bassins d'emplois, et permet de réaliser des économies.

L'ESTOUBLONNAIS • N°86 • OCTOBRE 2025

Depôt légal n°217 - Imprimerie In Folio

- Directeur de la publication : Carole Toussaint
- Mise en page : Dominique A.

Rédacteurs et photos : C. Toussaint, C. Becquet, E. Cardoso-Soares, P. Riquier, E. Audibert, P. Noel, D. Baron, C. Amet et PAA.
• Remerciements aux employés municipaux.



Brochure imprimée sur papier certifié PEFC